

# Communauté de communes PEVÈLE

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### DELIBERATION

CC\_2020\_158

#### OBJET :

#### COMMISSION N°3

*Signature d'une  
convention cadre de  
résidence-mission avec  
M. Aymeric CAULAY,  
artiste plasticien*

#### Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 45

Suppléants présents : 2

Procurations : 5

Nombre de votants : 52

#### Présents :

Luc FOUTRY, Président  
Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Michel DUPONT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Yves LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Joëlle DUPRIEZ, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Bruno RUSINEK, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Arnaud HOTTIN, 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Marie ENJALBERT, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Thierry LAZARO, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

#### Ont donné pouvoir :

Olivier VERCRUYSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE  
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE  
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART  
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS  
Luc MONNET, PROCURATION à Joëlle DUPRIEZ

#### Absents excusés :

François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS  
Pascal DELPLANQUE, remplacé par sa suppléante Anne-Sophie VANDERMESSE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 septembre 2020**

**Délibération CC\_2020\_158**

### **COMMISSION N°3**

#### ***Signature d'une convention cadre de résidence-mission avec Aymeric Caulay, artiste plasticien dans le cadre du CLEA***

**Le Conseil Communautaire,**

Considérant que la convention pluriannuelle pour le programme du CLEA pour la période 2016-2019 est arrivée à échéance,

Considérant qu'elle a été renouvelée pour la période 2019-2022,

Vu la délibération CC\_2019\_173 du Conseil communautaire en date du 23 septembre 2019 relative à la signature de la convention pluriannuelle CLEA pour la période 2019-2022, avec la DRAC et le ministère de l'Education Nationale afin de mettre en place un contrat local d'éducation artistique se déclinant tout au long de la vie, également appelé CLEA.

Que ce partenariat d'une durée de trois ans repose notamment sur la mise en œuvre chaque année de deux résidences-missions d'artistes pendant 4 mois chacune.

Que la Communauté de communes Pévèle Carembault accueillera, au titre de l'année scolaire 2020-2021, trois artistes dont Aymeric CAULAY, artiste plasticien

Considérant qu'ainsi, il convient de prévoir les modalités du déroulement de la résidence-mission de cette artiste. Le montant de sa rémunération s'élèvera à 24 000 €, auxquels s'ajoutent les frais de déplacement,

Où l'exposé de son Président,

#### **DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 52 VOTANTS)**

- D'autoriser son Président à signer la convention cadre de résidence-mission avec l'artiste Aymeric CAULAY
- D'autoriser le versement des sommes forfaitaires au titre de la rémunération de l'artiste, des frais de déplacement.
- D'autoriser son Président à signer tout document y afférant.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le Président  
  
Luc FOUTRY

